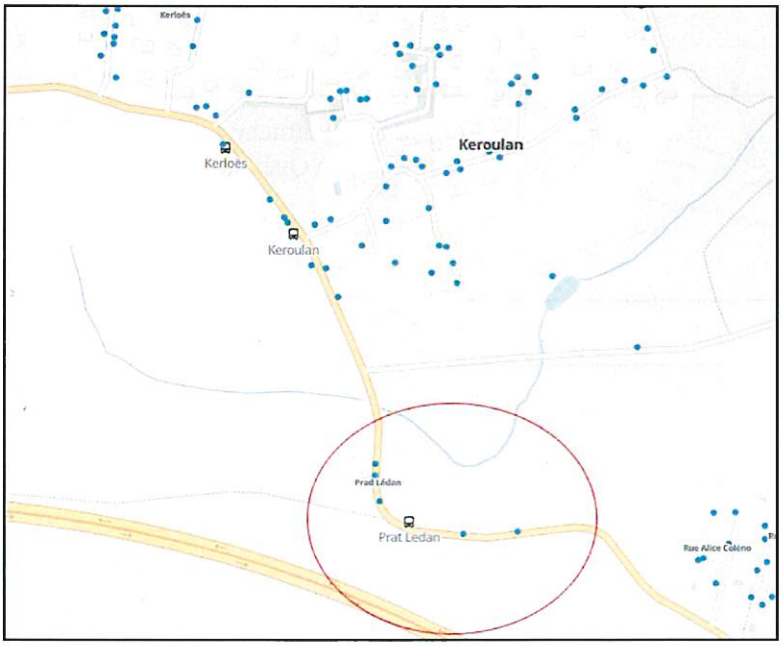
Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202615-DE

Quéven Kewenn	**Délibération** **Conseil Municipal *du 05 mars 2026***
Référence : 202615	*Objet :* **Dénomination du lieu-dit Preledan**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 26 Procurations : 2 **Votants : 28**	**L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-six février deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : Marc Boutruche, Fabrice Klein, Jean-Pierre Allain, Céline Olivier, Raymond Boyer, Nicole Naour, Anthony Follo, Julie Gillmann, Pascale Gillard, Damien Baudet, Marc Le Tallec, Pierrette Para, Bertrand Rico, Sandrine Fayot, Aziliz Daniel, Jean-Luc Le Flécher, Sophie Cargoët, Thierry Champion, Stéphane Le Ravalec, Laurence Mévélec, Christian Le Cagnec, Pierre-Emmanuel Hervé, Nolwenn Garcia, Danielle Le Marre, Karine Tardy, Yann Guevel. **Pouvoirs** : **Myriam Pierre** à Anthony Follo, **Christophe Gérard** à Marc Boutruche.

Le lieu-dit Preledan porte plusieurs dénominations selon les documents et fichiers existants à savoir : Preledan, Prat Ledan, Prad Ledan.

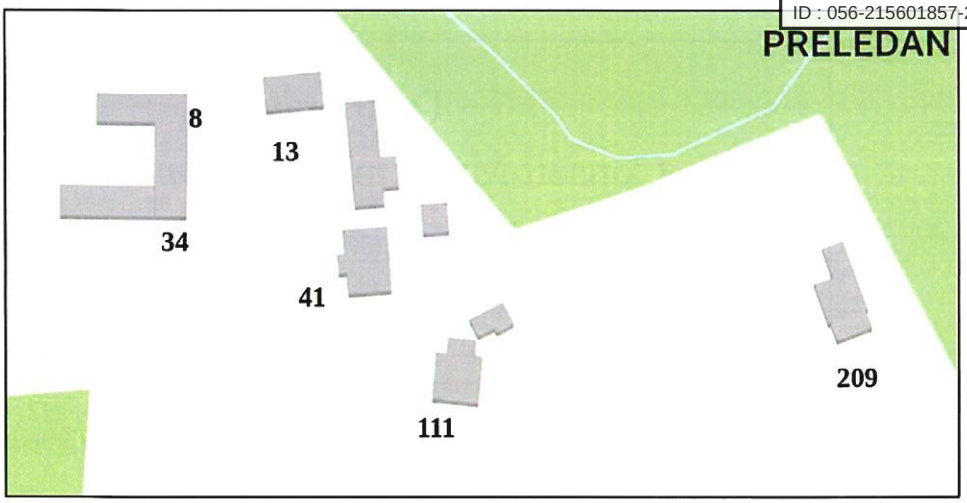


Plan de situation

De plus, il est constaté que les habitations présentent une double numérotation : classique et métrique.
Ces éléments révèlent des incohérences entre les deux systèmes de numérotations susceptibles de générer des difficultés d'identification des habitations, notamment pour les services postaux, les secours, les administrations, …

Une réunion s'est tenue avec les habitants du lieu-dit et il a été décidé de le dénommer "Preledan" et d'adopter une numérotation métrique pour l'ensemble des habitations afin d'harmoniser et fiabiliser l'adressage suivant le plan ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260305-DEL202615-DE



Plan de numérotation

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 28 voix pour,

- **Dénomme le lieu-dit Preledan.**
- **Adopte une numérotation métrique.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte inhérent à ce dossier.**

A Quéven, le 05 mars 2026

Stéphane Le Ravalec, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	